

# Les travaux de revitalisation dans les tourbières du canton de Neuchâtel portent leurs fruits

**Après 37 ans d'absence, une espèce de libellule, la leucorrhine à gros thorax, est réapparue dans le canton de Neuchâtel grâce aux travaux entrepris par l'Etat.**

Jusqu'à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis* - Charpentier, 1825) était considérée comme fréquente en Suisse. Elle affectionnait particulièrement les tourbières, en particulier les plans d'eau ensoleillés, pauvres en éléments nutritifs et acide. Suite aux travaux de drainage des zones marécageuses, cette libellule a disparu de l'Arc jurassien dans les années 1970 et dans le canton de Neuchâtel en 1974. Ne subsistait dès lors en Suisse que de très rares populations dans les cantons de Fribourg et de Zürich. Cette espèce est maintenant protégée au niveau Suisse comme d'ailleurs en Europe.

## Travaux de régénération des tourbières dans le canton de Neuchâtel

En approuvant l'initiative de Rothenthurm le 6 décembre 1987, la population suisse a exprimé sa volonté de sauvegarder les tourbières subsistantes en Suisse. Il y a 200 ans, les marais au sens large couvraient encore 6% du territoire national. Lors de l'approbation de l'initiative, ils n'en représentaient plus qu'environ 0,5 %, un recul qui s'explique principalement par l'exploitation de la tourbe et les drainages. C'est ainsi que 90% des marais du canton de Neuchâtel ont disparu.

Depuis une quinzaine d'années, le canton de Neuchâtel a entrepris d'importants travaux de régénération des tourbières qui ont subsisté en diminuant le taux de boisement afin de remettre en lumière le milieu, en restaurant l'équilibre hydrique, en revitalisant les plans d'eau. Le canton a ainsi assuré la conservation des espèces animales et végétales caractéristiques des tourbières et préparé le retour de celles qui ont disparu.

Quelques plans d'eau revitalisés offrent désormais à nouveau des conditions favorables aux exigences de la leucorrhine à gros thorax. En 2008 et 2010, quelques rares individus de cette libellule ont été observés dans une tourbière du canton. En mai 2011, sa présence y a été confirmée et une autre population découverte dans un site voisin.

En plus du retour de la leucorrhine, le suivi de l'effet des mesures mis en place par l'Etat montre des résultats très encourageants comme l'augmentation de la couverture des sphaignes (mousses caractéristiques des tourbières) dans les secteurs nouvellement inondés, l'augmentation des populations de plusieurs espèces végétales inféodées aux tourbières, ainsi que la stabilisation, voire l'augmentation du niveau de saturation en eau des masses de tourbe.

Le retour de cette libellule est un véritable succès et illustre l'efficacité des travaux effectués et la nécessité de poursuivre la régénération des tourbières du canton de Neuchâtel.

**Pour de plus amples renseignements :**  
**Sébastien Tschanz, collaborateur scientifique au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 889 79 02.**

Neuchâtel, le 6 juillet 2011